

Investissement **Maroc Numeric Fund :** **un fonds qui a du flair !**

Un an et demi après sa création, Maroc Numeric Fund, fonds d'investissement dédié aux entreprises relevant du secteur du TIC, a déjà réalisé 7 prises de participation pour un montant qui avoisine les 25 millions de DH. Mais si le fonds prévoit d'accélérer la cadence, il semble soutenir plus les «patrons» innovants que les projets... PAR IMANE TRARI

Maroc Numeric Fund (MNF) a le vent en poupe! Ce fonds créé en septembre 2010, dans le cadre de la stratégie Maroc Numeric 2013 a d'ores et déjà réussi à se positionner en tant que vecteur de développement des TPE et PME opérantes dans le secteur des nouvelles technologies. La preuve, en moins de deux ans d'activité, il a réalisé sept prises de participation, d'un montant qui avoisine les 25 millions de DH. Ainsi, il ambitionne d'accélérer le rythme d'investissement afin d'atteindre quinze levées de fonds d'ici la fin de l'année 2013. A première vue, «ces réalisations paraissent trop considérées», explique un patron d'entreprise opérant dans le secteur des TIC. «Mais en réalité, ce fonds d'amorçage n'a pas pu répondre à l'objectif principal qui a motivé sa création», ajoute-t-il. Il faut savoir dans ce sens que ce projet qui regroupe, en plus du ministère du Commerce et de l'Industrie, CDG, BMCE, Attijariwafa bank et la BCP, a été créé pour apporter une solution aux start-up, TPE et PME qui appartiennent aux différentes activités liées aux TIC et qui ont du mal à accéder au financement auprès des banques et sociétés de capital risque. Malheureusement, «ces objectifs de départ n'ont pas été respectés lors de la phase du déploiement», avancent les professionnels. Selon eux, le nombre d'entreprises bénéficiaires reste très réduit.

Aussi, la quasi-majorité des entreprises qui ont décroché le sésame du MNF, se sont-elles appuyées sur leur notoriété, ou celle de leur dirigeant, et non pas sur la valeur ajoutée qu'apportent leurs produits et/ou services. Un constat que Ali Bassit, directeur général de MNF, rejette en bloc. «Certes, la sélection paraît assez dure compte tenu du nombre limité de dossiers sélectionnés par rapport aux demandes déposées (150 dossiers jusqu'à fin février). Mais à mon avis, cela est dû à plusieurs contraintes, hormis celles avancées par les professionnels», commente-t-il.

Les raisons du blocage !

Premièrement, le montant dédié à ce fonds ne dépasse pas les 100 millions de dirhams, dont le tiers sera réservé aux opérations de réinvestissement. Deuxièmement, parmi les start-up, TPE et PME dans le secteur des TIC, «rares sont les structures qui présentent des profils réellement innovants et répondent aux critères de sélection», confirme



Ali Bassit,
DG de MNF.

le top management de MNF. Et d'ajouter: «Ces critères paraissent pourtant clairs». En effet, l'entreprise doit opérer dans le secteur TIC, avoir un projet innovant ou à forte valeur ajoutée, un dossier bien ficelé et, surtout, un bon profil pour y investir. D'ailleurs, d'après Ali Bassit, le principal critère de choix qui fait la différence lors de la sélection des entreprises, c'est «le profil de l'équipe dirigeante». Concrètement, à travers son expérience et ses connaissances managériales, celle-ci facilite doublement la mission de Maroc Numeric Fund. Car il est à noter que lors de la prise de participation, le fonds s'implique à l'établissement de la stratégie de l'entreprise et son déploiement. «Du coup, travailler avec une équipe rodée facilite en quelque sorte notre tâche», explique Bassit. Avant d'ajouter: «De plus, les compétences de l'équipe dirigeante sont un gage qui nous rassure quant à notre argent. Il ne faut pas oublier que nous aussi, nous devons sortir gagnants de ces affaires», conclut-il. ■

LE CHIFFRE

150

C'est le nombre de dossiers de candidatures déposées auprès du MNF par les PME et TPE opérant dans les TIC.

Le mécanisme de financement

L'intervention de Maroc Numeric Fund dans les cibles sélectionnées se fait par le biais de prises de participations minoritaires. C'est dans ce cadre que le fonds est présent dans les tours de tables de Netpeas, Greendizer, Soukaffaires, Meolink, Majalatouki, et Mydeal. Mais le Top management du MNF

ne veut pas se prononcer quant au niveau de participation dans ces entités. Toujours est-il que celle-ci se situe dans un intervalle allant de 10 à 49% dans le capital des entreprises sélectionnées et à venir. Ces participations prendront forme de fonds proposés, de titres hybrides ou d'avance sur

compte courant d'associés. La mise du fonds est comprise entre un plancher de 500.000 DH et un plafond de 8 millions de DH. Ces montants sont débloqués en plusieurs tours de financement. La présence du fonds, dans le tour de table des cibles choisies, est fixée pour une durée allant de deux à sept ans.